



ÉTRANGER

29 juin 2018

***Detachment denied,* le mauvais feuilleton des refus de détachement !**

D'épisodes en épisodes, tous inspirés de faits réels, la saison 3 relate de nouveaux refus de détachement qui mettent un coup d'arrêt à des projets de carrière murement réfléchis et placent des enseignants et leur famille dans des situations difficiles et parfois même ubuesques.

Saison 3, Épisode 14 : Quand la DGRH du MEN dit non !

Clara, Serge et leurs enfants vivent en Lethosie depuis trois ans. Une expérience très riche mais parfois éprouvante dans ce pays en proie à des difficultés telles que les pénuries et les coupures d'eau et d'électricité.

La famille décide dans ce contexte de tenter sa chance dans le pays voisin et Clara candidate au Lycée français du Barbia : son poste est déclaré susceptible d'être vacant dès janvier. Classée première en CCPL, elle est recrutée. Professeure des écoles, Clara est avertie des difficultés de nombre de collègues à obtenir un détachement. Elle prend donc bien soin d'attendre l'avis du Dasen : il est favorable !

Contrat signé, détachement obtenu, la famille se projette, ravie, et anticipe sa migration en faisant partir un déménagement au Barbia, courant mai.

Hélas, fin mai, Clara reçoit une notification de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale l'informant que son détachement pour le Barbia est refusé. Le motif invoqué : ayant demandé un renouvellement de détachement en novembre pour rester en Lethosie, soit 3 mois avant la date des CCPL, c'est cette première demande qui est accordée... sur proposition de l'AEFE mais pas la seconde !

Une situation ahurissante ! Comment un fonctionnaire détaché dans un établissement pourra-t-il dorénavant obtenir un autre poste dans le réseau ?

Clara saisit le Sgen-CFDT qui interroge la DGRH du MEN : Clara a toujours donné à connaître l'ensemble de ses démarches tant auprès de l'AEFE que de son DASEN. De nombreux échanges en attestent. Le Sgen-CFDT demande que la décision de refus de nouveau détachement soit réexaminée.

Aujourd'hui, la situation de Clara est toujours en réexamen à la DGRH.

Le Sgen-CFDT s'interroge : comment il faut désormais procéder pour passer d'un établissement à un autre sans risquer d'être retoqué ?

Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.

Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.